Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Autres candidats	41	325	290	290	33
		Bacheliers technologiques toutes séries	11	84	63	63	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	181	162	162	17	51,5 %
			Masculin	144	128	128	16	48,5 %
			Total	**325**	**290**	**290**	**33**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	51	39	39	6	66,7 %
			Masculin	33	24	24	3	33,3 %
			Total	**84**	**63**	**63**	**9**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	3	3	0	0 %
				Sans mention	69	52	52	8	25 %
				AB	111	106	106	11	34,4 %
				B	104	102	102	11	34,4 %
				TB	26	26	26	2	6,3 %
				Total	**315**	**289**	**289**	**32**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**6**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	2	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	TB	2	0	0	0	0 %
				Total	**4**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	1	1	0	0 %
				Sans mention	22	9	9	2	22,2 %
				AB	32	29	29	2	22,2 %
				B	18	17	17	4	44,4 %
				TB	6	6	6	1	11,1 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**84**	**63**	**63**	**9**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	261	245	245	25	75,8 %
			En réorientation	51	39	39	6	18,2 %
			Non scolarisés	7	1	1	1	3 %
			Scolarité étrangère	4	3	3	1	3 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	**325**	**290**	**290**	**33**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	73	56	56	5	55,6 %
			En réorientation	8	6	6	4	44,4 %
			Non scolarisés	3	1	1	0	0 %
			Total	**84**	**63**	**63**	**9**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	86	80	80	8
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	85	79	79	8
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	72	69	69	5
			Autres doublettes	64	59	59	10
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	32	31	31	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	30	20	20	2
			Autres doublettes	20	12	12	2
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	28 %	27,9 %	27,9 %	25,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,7 %	27,5 %	27,5 %	25,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	23,5 %	24 %	24 %	16,1 %
		Autres doublettes	20,8 %	20,6 %	20,6 %	32,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. de Colmar - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (8113)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	39 %	49,2 %	49,2 %	55,6 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	36,6 %	31,7 %	31,7 %	22,2 %
		Autres doublettes	24,4 %	19 %	19 %	22,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus dans l'ensemble des matières de première et terminale et notes des épreuves anticipées de Français.	Notes sur les bulletins	Très important
	Notes du Bac et résultats obtenus dans le supérieur pour candidats concernés (déjà titulaires du Bac).	Notes du Bac et des années dans l'enseignement supérieur.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats obtenus dans les matières scientifiques et/ou expérimentales.	Notes sur les bulletins	Important
	Appréciations dans les matières scientifiques et/ou expérimentales, en particulier sur les méthodes de travail et l'acquisition de la démarche scientifique.	Appréciations sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Cursus et spécialités suivis	Profil de la scolarité de l'étudiant	Important
	Régularité (ou progression) des résultats.	Notes sur les bulletins	Très important
Savoir-être	Comportement et attitude face au travail, assiduité, autonomie, capacité d'organisation, curiosité et esprit d'équipe.	Appréciations sur les bulletins et la fiche avenir + entretien éventuel	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation du candidat et adéquation aux attendus nationaux et complémentaires de la formation.	Lettre de motivation + entretien éventuel	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance du domaine de la formation et démarches d' orientation effectuées.	Lettre de motivation + entretien éventuel	Très important
	Projet Professionnel et Personnel du candidat : types de métiers et/ou secteurs d'activités envisagés en fin de cursus.	Lettre de motivation + entretien éventuel	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans des activités extrascolaires (sportives, associatives, culturelles, artistiques)	Activités et centres d'intérêt + entretien éventuel	Complémentaire
	Stages effectués ou expériences professionnelles déjà acquises	Lettre de motivation, activités et centres d'intérêt + entretien éventuel	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères conduisant à ne pas classer les candidats:
- Cursus scolaire inadapté à la formation:
  Pour les bacs généraux, si **aucun** des EDS mentionnés plus haut n'a été suivi.
  Pour les bacs technologiques, les séries **non adaptées** à la formation sont: ST2A, STHR, STMG et S2TMD.
  Dans ces cas, une formation complémentaire post-bac de mise à niveau en sciences (notamment Maths, Physique, Chimie et Biologie) de type DU (diplôme universitaire) peut être envisagée avant de candidater à la formation.
- Moyenne scientifique insuffisante.
- Erreur manifeste d'orientation décelée dans la lettre de motivation et/ou à l'entretien.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les sélections et classements sont effectués sur la base de deux notes de même poids :

- Une note de niveau (capacité à suivre la formation) attribuées à l'examen du dossier et basée sur :
  - Le déroulement de la scolarité et les spécialités suivies
  - Les résultats obtenus en 1ère et terminale, en particulier les résultats scientifiques, ainsi que les notes du Bac disponibles et les éventuelles notes post-bac obtenues
  - Les appréciations des enseignants sur les relevés de notes de première et terminale et sur la fiche avenir
- Une note de motivation/projet (adaptation à la formation) basée sur :
  - Soit un entretien en présentiel ou téléphonique (pour les candidats résidant à plus de 100 km et le souhaitant)
  - Soit un examen des éléments suivants du dossier (pour les étudiants non-convoqués ou n’ayant pas pris rendez-vous pour un entretien) :
    - Le projet de formation (lettre de motivation)
    - La cohérence du parcours réalisé et envisagé
    - La fiche Avenir, plus les éventuels avis de réorientions pour les post-bacs
    - La fiche d’activités et centres d’intérêt

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille :

- A tous les candidats :
  - De soigner et de personnaliser la lettre de motivation car elle est souvent trop généraliste, voire stéréotypée dans le cas d'un recours à l'IA. La lettre de motivation, et éventuellement la fiche d'activités et centres d'intérêt, doivent montrer que le candidat a connaissance du contenu de la formation et que son projet est cohérent avec les finalités et débouchés du diplôme.
  - S'ils sont convoqués à un entretien, de prendre rendez-vous et de passer l'entretien, pour mieux expliciter leur motivation et la cohérence de leur projet.
- Aux candidats déjà en études supérieures : expliquer clairement les choix de réorientation et fournir les éléments permettant d'évaluer les études en cours (relevés de notes, …)
- Aux candidats en reprise d'études : expliquer leur parcours depuis l'obtention du Bac en fournissant des éléments sur la période d'interruption et sur les motivations de la reprise d'études.

Signature :
Doriane Drouhin,
Directeur de l'établissement I.U.T. de Colmar